



## Leçon 2 : Le don de la Torah au Sinaï et les 10 commandements

### Séquence 4 : Lecture et analyse du chapitre 20 de l'Exode

Faites bien attention dans le texte j'ai surligné certains numéros qui parfois sont à côté du chiffre du verset. En fait c'est la manière dont la tradition juive a découpé le texte des 10 commandements, et on arrive au verset 13 au 10<sup>ème</sup> commandement. Pourquoi moi-même ai-je surligné ces chiffres des 10 commandements, ce que n'a pas fait Jacques Kohn dans sa traduction?

Parce que dans la tradition juive la première affirmation est considérée comme le premier commandement, c'est-à-dire la reconnaissance que Dieu est, qu'il est l'Eternel et que c'est un Dieu actif dans l'Histoire puisqu'il a fait sortir Israël du pays d'Egypte.

#### Premier Commandement

*"Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, une maison d'esclavage"*  
(Exode, 20-2)

C'est très important de considérer cette première phrase comme le premier des commandements, parce qu'on aurait tendance à commencer les 10 commandements dans la suite du second verset :

#### Deuxième Commandement

*"Tu n'auras point d'autre Dieu que moi" (Exode 20-2)*

Il s'agit d'une formule qui semble être vraiment un commandement, mais celui-ci ne se comprend que si l'on comprend la première partie du verset comme le premier commandement.

C'est sur la base de cette reconnaissance de Dieu, que Dieu demande à Israël de n'avoir pas d'autre Dieu que lui. Le verset suivant n'est pas un troisième commandement car dans la pensée juive « tu n'auras pas d'autre Dieu que moi » cela signifie « tu ne seras pas idolâtre ».

#### Deuxième Commandement (suite)



Littérature hébraïque :  
Période biblique

UN COURS DE  
FRANCINE KAUFMANN

LA BIBLE  
LE TANAKH  
L'ANCIEN  
TESTAMENT

UNEEJ  
MOOC  
www.uneej.com

*"Tu ne te feras point d'idole, ni une image quelconque de ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou dans les eaux au-dessous de la terre." (Exode, 20-3)*

Il s'agit là de l'interdiction de la représentation. Dans le judaïsme on n'accepte pas la sculpture, la peinture, en tout cas pas dans une synagogue. Pendant très longtemps les Juifs n'acceptaient pas que leurs enfants deviennent peintres ou sculpteurs parce que justement cela s'oppose, en tout cas apparemment, à ce second commandement de la non représentation, de la non-figuration de la personne de Dieu.

### **Deuxième Commandement (suite)**

*"Tu ne te prosterner point devant elles, tu ne les adoreras point; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, pour ceux qui m'offensent." (Exode, 20-4)*

Ce quatrième est la suite de cette même idée de l'idolâtrie. Il y a cette fameuse phrase qui a fait couler beaucoup d'encre « je suis un Dieu jaloux ». Jaloux est une traduction en français de *\*El Kanai*, Kanai vient du verbe *\*Liknot* « acquérir », « posséder ». On pourrait dire un dieu possesseur : ce serait beaucoup plus juste qu'un Dieu jaloux. Je suis un Dieu possessif en fait pour prendre le côté péjoratif de cette notion de possession. Je suis possessif à partir du moment où nous sommes mariés : tu dois m'être fidèle. Tu n'iras pas servir d'autres Dieux, c'est-à-dire les dieux d'autres peuples, car moi l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu possessif « qui poursuis le crime des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération pour ceux qui m'offensent » (Exode, 20-4),

### **Deuxième Commandement (suite et fin)**

*"Et qui étends sa bienveillance à la millième, pour ceux qui m'aiment et gardent mes commandements." (Exode, 20-5)*

En général, on parle de la punition jusque la troisième génération et on oublie de dire que la gratitude divine va s'étendre jusque la millième génération ce qui est tout de même proportionnellement une part plus grande de la miséricorde et de l'amour divins.

Le troisième commandement commence au verset 6 :

### **Troisième Commandement**

*"Tu n'invoqueras point le nom de l'Éternel ton Dieu à l'appui du mensonge; car l'Éternel ne laisse pas impuni celui qui invoque son nom pour le mensonge." (Exode, 20-6)*



LA BIBLE  
LE TANAKH  
L'ANCIEN  
TESTAMENT



# Littérature hébraïque : Période biblique

UN COURS DE  
FRANCINE KAUFMANN



UNE EJ  
MOOC  
www.uneej.com

A partir du moment où il n'y a pas d'idolâtrie et où Dieu est considéré comme Dieu existant, Dieu de l'Alliance, on ne doit pas profiter de cette proximité avec Dieu pour invoquer le nom de Dieu, celui-ci étant quelque chose de presque aussi important que la présence de Dieu. Ce nom de Dieu ne doit pas servir pour un serment mensonger. Là encore on a déduit de très nombreuses lois sur l'importance de la parole et sur l'interdiction de la langue utilisée pour le mal. C'est un commandement important.

Le quatrième commandement commence au verset 7 :

### Quatrième Commandement

*"Pense au jour du Sabbat pour le sanctifier." (Exode 20-7)*

\**Zakhor* en hébreu veut dire « souviens-toi ». Ici cela est traduit par « pense au jour du shabbat », comme si on n'oubliait pas le jour du shabbat, mais il faut y penser. \**Chamor* qui est « garde le shabbat » et « Zahor » « souviens-toi » ont été dits dans une seule parole, dans une seule émission de voix, ce que, nous dit Rachi, Dieu seul peut faire. L'homme évidemment ne peut dire deux choses dans la même parole.

D'où vient ce « Chamor » ? C'est le verbe utiliser « garde le shabbat » dans le livre du Deutéronome, le cinquième livre du Pentateuque, où les 10 commandements sont répétés. Ils sont répétés mais avec de toutes petites variantes, notamment dans le quatrième commandement qui porte sur le shabbat.

Deutéronome => \**Chamor* => « garde le jour du chabbat » (passif)

Exode => \**Zakhor* => « souviens-toi, pense au jour du chabbat » (actif)

Dans le Deutéronome il est dit « garde le jour du shabbat » et dans le livre de l'Exode « souviens-toi, pense au jour du shabbat ». Ces deux répétitions apparentes ne veulent pas dire la même chose, les commentateurs l'ont souligné. Même s'ils ont été dit dans une même émission de voix, « zahor » c'est quelque chose d'actif « pense bien », « n'oublie pas d'apporter les meilleures choses », alors que « shamor » c'est « garde ». Or « garder » c'est quelque chose de passif : on est le gardien. Toutes les lois positives liées au shabbat se trouvent dans l'injonction « zahor » et toutes les lois négatives se trouvent dans l'injonction « shamor ». Conserver, garder : c'est assez figé.

Autre chose importante, il est dit :

### Quatrième Commandement (suite)



LA BIBLE  
LE TANAKH  
L'ANCIEN  
TESTAMENT

Littérature hébraïque :  
Période biblique

UN COURS DE  
FRANCINE KAUFMANN

UNEEJ  
MOOC  
www.uneej.com

*"Durant six jours tu travailleras et t'occuperas de toutes tes affaires" (Exode 20-8)*

Il faut voir là une injonction. Le shabbat n'a de valeur que s'il s'occupe au travail. La pause ne se sent que si l'on a travaillé. Ce n'est pas simplement pour mieux profiter du shabbat. Cela signifie que la pause n'est méritée que si on a travaillé pendant les 6 jours de la semaine. Le travail que l'homme est enjoint de faire pendant les 6 jours de la semaine c'est de continuer la création du monde qui a été faite en 6 jours d'action par Dieu, et le septième jour d'action il a cessé. Shabbat, du verbe *\*lechvot* ça veut dire « arrêter », « cesser ». *\*vayanakh*

qui est dit également dans les 10 commandements c'est : « il a reposé ». Dieu a posé, a laissé en l'état le monde après les 6 jours de la création. Lui, pour le shabbat il s'est reposé, et c'est maintenant à l'homme pendant les 6 jours de la semaine de continuer la création divine. Le 7<sup>ème</sup> jour l'homme doit se reposer aussi à l'image de Dieu, puisqu'il a été créé à l'image de Dieu.

Le shabbat s'applique aussi bien à la femme, à l'homme, aux enfants. Le nom de la femme n'est pas évoqué parce qu'il est dit ailleurs que la femme c'est la maison de l'homme, et qu'il est dit au moment de la création de la femme que l'homme et la femme ne vont faire qu'un, qu'ils vont fusionner. L'homme va s'accoler à sa femme et ils ne feront plus qu'un. Là il est dit que « toi », mais c'est toi homme et toi femme. Nous avons vu que Dieu s'adressait à la maison de Jacob, les femmes, et à Israël, la maison d'Israël, les hommes : donc quand il dit « toi » il s'adresse à l'homme et la femme.

#### **Quatrième Commandement (suite et fin)**

*"Mais le septième jour est la trêve de l'Éternel ton Dieu: tu n'y feras aucun travail, toi, ton fils ni ta fille, ton esclave mâle ou femelle, ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes murs." (Exode, 20-9)*

On précise « ton fils, ta fille, ton esclave mâle ou femelle » doivent aussi faire le shabbat, se reposer, ainsi que ton bétail et l'étranger qui est dans tes murs. La préoccupation dans ce quatrième commandement c'est que tous se reposent, il n'y a aucune discrimination. Que quelqu'un soit du peuple juif ou pas, qu'il soit homme ou animal, peu importe le sexe bien sûr, tous sont enjoint de respecter le shabbat.

J'en arrive au cinquième commandement qui se trouve au verset 11 :

#### **Cinquième Commandement**



LA BIBLE  
LE TANAKH  
L'ANCIEN  
TESTAMENT

Littérature hébraïque :  
Période biblique

UN COURS DE  
FRANCINE KAUFMANN

UNEEJ  
MOOC  
www.uneej.com

*"Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur la terre que l'Éternel ton Dieu t'accordera." (Exode, 20-11)*

C'est l'une des injonctions des sept lois noahides, les lois qui ont été données lors de la première alliance entre Dieu et l'Homme, mais en fait entre Dieu et Noé, au moment où à la fin du déluge, l'arc en ciel va préparer une nouvelle alliance scellée entre Dieu et les humains. Sept lois sont données à l'Humanité toute entière, c'est du moins ce qu'expliquent le Talmud et l'exégèse juive et ces lois comportent le devoir d'honorer ton père et ta mère, ceci afin « que tes jours se prolongent ». C'est presque une condition : pour que tu vives longtemps, sois d'abord capable de respecter ton père et ta mère, ceux qui t'ont engendré.

Vient le sixième commandement :

### **Sixième Commandement**

*"Ne commets point d'homicide." (Exode, 20-12)*

\**Lotitsakh* est traduit par André Chouraqui « Tu n'assassineras pas ».

C'est vrai que le verbe qui est employé ce n'est pas « tuer » qui serait

\**laharog* (tuer) mais c'est bien « *litsoakh* » qui est « assassiner ». Il se peut qu'en cas de légitime défense ou dans des circonstances absolument exceptionnelles, comme une guerre défensive, on tue. Mais là, il s'agit d'assassiner. L'assassinat est un meurtre avec préméditation qui est absolument interdit dans ce précepte.

Vient le septième commandement :

### **Septième Commandement**

*"Ne commets point d'adultère." (Exode, 20-12)*

Vient le huitième commandement :

### **Huitième Commandement**

*"Ne commets point de larcin." (Exode, 20-12)*

Vient le neuvième commandement :

### **Neuvième Commandement**

*"Ne rends point contre ton prochain un faux témoignage." (Exode, 20-12)*



C'est un des commandements de la législation des tribunaux.

Puis vient le 10<sup>ème</sup> commandement qui est très curieux, puisqu'il exige de ne pas convoiter :

### Dixième Commandement

*"Ne convoite pas la maison de ton prochain; Ne convoite pas la femme de ton prochain, son esclave ni sa servante, son bœuf ni son âne, ni rien de ce qui est à ton prochain." (Exode, 20-13)*

Ne pas convoiter est quelque chose qu'on fait dans son cœur. On se demande comment Dieu nous demande de ne pas convoiter. En tout cas, il nous demande de ne pas convoiter pour ne pas agir, car peut être qu'en notre esprit une intention mauvaise passe, mais nous ne devons rien faire pour mettre à exécution la convoitise, soit « ni la femme, ni le bœuf, ni la servante, ni l'âne, rien de ce qui est à ton prochain ».

Dieu vient de parler. Il a parlé au peuple tout entier au milieu de la nuée sur la montagne. Il nous est dit maintenant :

*Or, tout le peuple fut témoin de ces tonnerres, de ces feux, de ce bruit de cor, de cette montagne fumante et le peuple à cette vue, trembla et se tint à distance. (Exode, 20-14)*

« Nous sommes les témoins » que Dieu existe, qu'il est, qu'il est proche de l'homme, qu'il rapproche l'homme de lui-même et qu'il a parlé aux hommes, lui et pas un messenger. Le peuple entier fut témoin du tonnerre, du feu, du son du cor, de la montagne fumante et à cette vue il tremble de vénération, de crainte aussi, et se tient à distance. Il se dit « nous allons mourir, malgré les promesses » et s'adresse à Moïse :

*Et ils dirent à Moïse: "Que ce soit toi qui nous parles et nous pourrions entendre mais que Dieu ne nous parle point, nous pourrions mourir." (Exode, 20-15)*

Le verbe « entendre » ici à deux sens. « Entendre » comme en français c'est la compréhension : pour que nous soyons en mesure de comprendre ce que dit Dieu, il faut que nous n'ayons pas peur. De la même façon pour que nous puissions entendre au milieu de ces tonnerres, de ce phénomène qui est presque un cataclysme de la nature, « que ce soit toi Moïse qui nous parle, sinon nous tremblons trop et nous allons mourir ».



*Moïse répondit au peuple: "Soyez sans crainte! C'est pour vous mettre à l'épreuve que le Seigneur est intervenu; c'est pour que sa crainte vous soit toujours présente, afin que vous ne péchiez point." (Exode, 20-16)*

Toute cette mise en condition qui produit à la fois la crainte et le tremblement, comme dit Kierkegaard,

*Bilou ger adah* : « réjouissez-vous dans le tremblement » (S. Kierkegaard)

comme dit un verset du *Tanakh*. Il faut que l'on craigne Dieu mais que ce soit une crainte révérencielle, une crainte respectueuse, mais pas une peur. Cette crainte doit nous mener à respecter la parole de Dieu et à l'accomplir : ne pas pêcher. Rappelez-vous que l'union entre Dieu et Israël est sous condition : « vous devrez ensuite, après avoir entendu ma parole, vous avez vu les miracles et maintenant entendu la parole, et vous devez appliquer tout ce que je vous ai dit ».

*Le peuple resta éloigné, tandis que Moïse s'approcha de la brume où était le Seigneur. (Exode, 20-17)*

*L'Éternel dit à Moïse: "Parle ainsi aux enfants d'Israël: 'Vous avez vu, vous-mêmes, que du haut des cieux je vous ai parlé.'" (Exode, 20-18)*

Maintenant que vous avez vu que je suis là :

*« Ne m'associez aucune divinité; dieux d'argent, dieux d'or, n'en faites point pour votre usage. » (Exode, 20-19)*